

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de justice et police

Loi fédérale sur la révision et l'unification du droit de la responsabilité civile (Loi sur la responsabilité civile)

Le projet des experts propose d'unifier le droit de la responsabilité civile. A cet effet, il prévoit une partie générale du droit de responsabilité civile dans le code des obligations et adapte à celle-ci, dans la mesure du possible, 30 lois spéciales.

Date limite: 30 avril 2001

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de:

Office central fédéral des imprimés et du matériel (adresse: OCFIM, 3003 Berne, fax 031 325 50 58)

24 octobre 2000

Chancellerie fédérale

Procédure de consultation

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.10.2000
Date	
Data	
Seite	4793-4793
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 909

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.